

liés par un contrat, qui, aux termes des règlements de l'assurance-hospitalisation, sont des hôpitaux privés ou industriels avec lesquels une province a conclu un contrat relatif aux services prévus par l'assurance. Les hôpitaux fédéraux, qui figurent également dans les accords, sont compris dans les tableaux 3 et 4. Les hôpitaux soumis à l'examen du budget comprennent les hôpitaux généraux destinés à donner des soins pour maladies aiguës ou de courte durée, les hôpitaux spéciaux et les hôpitaux pour maladies chroniques.

**2.—Versements du gouvernement fédéral aux provinces participantes, sous le régime de la loi sur l'Assurance-hospitalisation et les services diagnostiques du 1<sup>er</sup> juillet 1958 au 31 mars 1961.**

Province ou territoire	1 <sup>er</sup> juillet-31 décembre 1958	Année civile 1959	Année civile 1960	1 <sup>er</sup> janvier-31 mars 1961
	Contributions	Avances <sup>1</sup>	Avances <sup>2</sup>	Avances <sup>2</sup>
	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	1,990,135	4,364,735	4,993,524	1,312,119
Île-du-Prince-Édouard.....	—	206,787	1,072,409	178,949
Nouvelle-Écosse.....	—	7,472,187	9,284,357	2,574,167
Nouveau-Brunswick.....	—	2,979,727	7,324,198	2,185,862
Québec.....	—	—	—	13,936,741
Ontario.....	—	66,276,710	80,860,904	22,379,704
Manitoba.....	4,779,866	10,900,816	12,599,069	3,242,166
Saskatchewan.....	5,775,876	12,826,895	14,087,668	3,571,847
Alberta.....	6,494,722	14,362,663	16,378,050	4,143,466
Colombie-Britannique.....	8,609,463	19,136,630	21,955,550	5,981,927
Yukon.....	—	—	112,206	56,478
Territoires du Nord-Ouest.....	—	—	180,126	81,724
<b>Total.....</b>	<b>27,650,062</b>	<b>138,527,150</b>	<b>168,848,061</b>	<b>59,645,150</b>
<b>Total accumulé du 1<sup>er</sup> juillet 1958 au 31 mars 1961.....</b>				<b>394,670,423</b>

<sup>1</sup> Une retenue de \$10,799,716 était payable au cours de l'année terminée le 31 mars 1962.

<sup>2</sup> Le chiffre de la retenue n'est pas disponible.

**3.—Nombre de lits et de berceaux dans les hôpitaux conventionnés, et taux pour 1,000 habitants, par province, 31 décembre 1959**

Province	Hôpitaux répondants	Lits et berceaux	
		Nombre	Taux <sup>1</sup>
Terre-Neuve.....	40	1,811	4.0
Île-du-Prince-Édouard.....	9	643	6.2
Nouvelle-Écosse.....	48	3,991	5.6
Nouveau-Brunswick.....	38	3,431	5.8
Ontario.....	304	37,690	6.2
Manitoba.....	90	6,193	6.9
Saskatchewan.....	165	7,540	8.3
Alberta.....	118	9,828	7.8
Colombie-Britannique.....	108	10,008	6.3
<b>Total, neuf provinces.....</b>	<b>920</b>	<b>81,135</b>	<b>6.5</b>

<sup>1</sup> Pour 1,000 habitants; fondé sur la population estimative au 1<sup>er</sup> janvier 1960.

Le 31 décembre 1959, neuf provinces participaient au programme d'assurance-hospitalisation. Les 920 hôpitaux répondants, de toutes les catégories, avaient, à la fin de 1959, un total de 81,135 lits et berceaux, soit 6.5 lits par 1,000 habitants; les proportions variaient de 4.0 à Terre-Neuve, à 8.3 en Saskatchewan. Le nombre des jours d'hospitalisation pour 1,000 habitants variait aussi considérablement de province à province; dans les sept provinces qui avaient participé au programme d'assurance-hospitalisation pendant toute l'année civile 1959, il était de 1,986.6 jours, c'est-à-dire